

plus grandes villes, on a fait des tentatives pour grouper ces institutions, mais ce n'est après tout qu'une manière un peu plus digne de mendier. Il n'existe aucune raison pour que ce bureau destiné à recueillir des renseignements n'ait pas été créé depuis longtemps. Mon honorable ami de Battle-River (M. Spencer) a présenté une résolution dans ce sens, depuis des années et mon honorable ami de Saint-Boniface (M. Howden) a fait la même chose. Il n'était pas nécessaire d'attendre à aujourd'hui pour recueillir des statistiques à ce sujet.

Pour renseigner le comité, j'aimerais lui lire un article publié dans la revue *Commerce of the Nation* de mars 1932. L'auteur de l'article est le docteur Frank G. Pedley, directeur exécutif des agences sociales de Montréal. Il possède une vaste expérience du sujet qu'il traite. Tout d'abord, il indique les difficultés, pour ne pas dire l'impossibilité, avec notre système actuel, de donner à chacun un salaire suffisant pour lui permettre de se procurer le nécessaire et le confort de l'existence et il attire vivement l'attention sur le besoin d'un service médical d'Etat. Il dit:

Toutefois un aspect du problème peut être discuté puisqu'il a une portée plus strictement médicale et est le résultat d'une longue expérience. Je veux parler de l'assurance contre la maladie. Quand une maladie grave empêche le gagne-pain de la famille de travailler, on peut craindre le développement d'un cercle vicieux qui conduit inévitablement à la ruine, car la maladie a pour résultats une perte de temps et une perte de salaire; la diminution des revenus fait baisser le niveau de l'existence et cela empêche le malade d'être entouré des soins qui pourraient aider à son rétablissement. La suite des choses se comprend mieux en imaginant le cas hypothétique de John Jones. Disons que Jones fait de la tuberculose. D'abord, Jones ne sait pas qu'il est tuberculeux. Il peut se sentir fatigué de façon anormale ou mal disposé, mais il a déjà éprouvé le même malaise et comme il est marié et a des enfants il y songe deux fois avant d'encourir les risques d'un compte de médecin. Si Jones habite une ville, il peut visiter une clinique gratuite, mais les cliniques gratuites sont ordinairement ouvertes le jour et leur fréquentation signifie une perte de temps et de salaire. Les \$20 ou \$25 que Jones gagne par semaine...

C'était là un salaire élevé même à l'époque des bons salaires.

...ne suffisent pas au maintien de sa famille d'une façon convenable même s'il travaille continuellement. Jones, en conséquence, ne va pas voir le médecin. Nous savons qu'il en agit ainsi car la plupart des gens atteints de la tuberculose, dans le district de Jones, ne consultent un médecin que quelques mois avant leur mort.

Il tient probablement bon durant quelques mois au moyen de médicaments brevetés et, finalement, appelle son médecin. Si ce dernier est expérimenté et compétent il se rend compte de l'état du malade, conseille l'abandon de tout

travail et prescrit un traitement de six mois ou plus. Mais le médecin pourrait aussi bien conseiller un voyage en Europe. Le boucher et le boulanger doivent être payés et Jones n'a pas réussi à faire des économies pour les cas d'urgence. Il est vrai qu'il peut s'adresser à une Association du bien-être de la famille, s'il en existe une dans sa municipalité, mais si Jones est un type indépendant, qui ne compte que sur son travail, un type du genre que nous admirons au Canada, il refusera de recourir à la charité publique, même si elle est offerte avec toute la bienveillance possible.

Le jour inévitable arrive où la nature force l'homme à abandonner tout travail et alors commence la dispersion de la famille. Mme Jones quitte le foyer pour accepter une tâche quelconque, les enfants abandonnent l'école trop tôt et une autre famille est submergée avec des milliers d'autres.

Trois erreurs ont été commises dans le cas de Jones. Son niveau d'existence le prédisposait à cette maladie. Il attendit trop longtemps avant de consulter un médecin et il refusa de suivre les conseils de ce dernier lorsqu'il l'appela en dernier ressort. Dans chaque cas il s'agissait d'une raison financière. Les frais du médecin sont élevés dans notre pays, non que les médecins exigent trop. La pratique de la médecine dans ce pays est conduite de la façon la plus efficace. Le médecin doit vous faire payer les heures durant lesquelles il attend des clients, les heures qu'il consacre au service gratuit dans les hôpitaux et les comptes qu'il ne peut percevoir de votre voisin. Les quelques minutes que vous passez dans son bureau ne sont qu'un élément du compte.

Si un médecin était régulièrement employé, était sûr de percevoir la plupart de ses comptes et n'avait pas à donner une bonne partie de ses services gratuitement, ses honoraires pourraient être réduits dans une bonne proportion, et il n'y perdrait rien. Toutefois, les honoraires du médecin n'étaient pas le seul obstacle dans le cas de Jones. Même s'il avait consulté le médecin aux débuts, il n'aurait pu suivre le traitement nécessaire sans s'enfoncer dans un abîme de dettes.

Il ajoute:

Si l'on compare le cas d'un Jones canadien à celui d'un Jones anglais le contraste est très apparent. En Angleterre, au premier signe de malaise Jones peut consulter le médecin de son choix. Il a payé pour avoir ce droit et ce n'est pas une question de charité. Si le médecin conseille un repos, Jones peut en prendre un et il n'a pas à se tracasser des finances de la famille, car une partie de son salaire est payée à intervalles réguliers et sans plus blesser son amour-propre que s'il s'agissait d'une épouse qui perçoit les assurances de son mari à sa mort.

Des renseignements à ce sujet ont été à la disposition du premier ministre depuis plusieurs années et, cependant, nous voilà, dans un pays nouveau et prospère comme le Canada vingt ans en arrière de la mère patrie. Il est temps de sortir de cette léthargie et de faire quelque chose digne de ce pays.

Le très hon. M. BENNETT: Langage très fort, monsieur le président, de la part d'un grand nombre de membres de la gauche.